

Diplôme d'agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur.



Au nom de Sa Majesté le Roi des Belges,

Le jury siégeant à l'école normale moyenne de l'Etat de Nivelles

Vu les lois sur l'enseignement normal, coordonnées le 30 avril 1957, notamment l'article 4;

Attendu que FALIZE CHRISTIANE G-G, née à Châtelineau le 1<sup>er</sup> août 1948, a subi, avec distinction, l'examen de fin d'études de la section éducation physique - biologie, en langue française,

et qu'elle a subi avec succès les épreuves portant sur les cours d'option suivants: moralité

Confère à la récipiendaire le diplôme d'agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur et déclare qu'elle est apte à enseigner dans les écoles à régime linguistique français.

Donné à Nivelles le 26 juin 1969

Vu pour légalisation des signatures des membres du jury:  
Au nom du Ministère:  
Le Directeur général des enseignements moyen et normal,

Les présidents: [Signature]  
Les membres: [Signature], [Signature], [Signature]  
Les titulaires: [Signature]

VU POUR COPIE CONFORME

le 12 mai 1969

Le Gouverneur

[Signature]  
GERARD  
Chef Administratif